

ODJ 31. Le déménagement de l'administration de la commune d'Uccle et de ses archives depuis ses différents bâtiments situés à Uccle vers sa nouvelle adresse située au 77 rue de Stalle à 1180 Uccle.

M. Cools souhaiterait obtenir des informations sur le calendrier du déménagement des services communaux dans le bâtiment U, dont le chantier a été entravé par des retards successifs.

Selon les dernières nouvelles, les travaux devraient être achevés en mars et le déménagement aurait lieu en mai. Ce calendrier sera-t-il respecté ?

M. Hayette préfère s'abstenir sur ce point.

Il aurait plutôt voté contre mais a décidé d'opter pour l'abstention, afin de ne pas pénaliser les sociétés de déménagement, dont le personnel a besoin de travailler.

Mme l'Echevin Delwart confirme que la situation sanitaire ainsi que d'autres éléments ont généré du retard.

Des marchés doivent encore être établis afin d'assurer l'installation des guichets et du mobilier dans le bâtiment.

Ce déménagement, qui sera effectué en 5 semaines, devrait être entrepris après l'été.